L'AGROFORESTERIE

UNE PRATIQUE AGRICOLE POUR PRODUIRE ET PROTÉGER

RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

Dans le cadre d'aménagements paysagers, les arbres contribuent à l'embellissement du cadre de vie tout en remplissant efficacement des fonctions d'écrans visuel ou sonore, de délimitation, de signalétique, de stabilisation des talus... L'utilisation d'arbres de pays met en valeur l'identité du terroir.

ABRIT POUR LA FAUNE SAUVAGE

L'arbre héberge tout un cortège d'entités vivantes : mycorhizes, végétaux, insectes, oiseaux, reptiles, amphibiens, petits mammifères... qui associées à l'arbre, vont profiter de son réseau racinaire, de ses branches, de ses feuilles, de son tronc comme support, ressource alimentaire ou habitat.
Les paysages diversifiés en structures arborées offrent donc à la faune sauvage :

- De nouveaux habitats
- De nouvelles ressources alimentaires
- Une alimentation diversifiée et étalée dans le temps
- Des zones de circulation pour la petite faune
- Des zones de quitude pour la reproduction

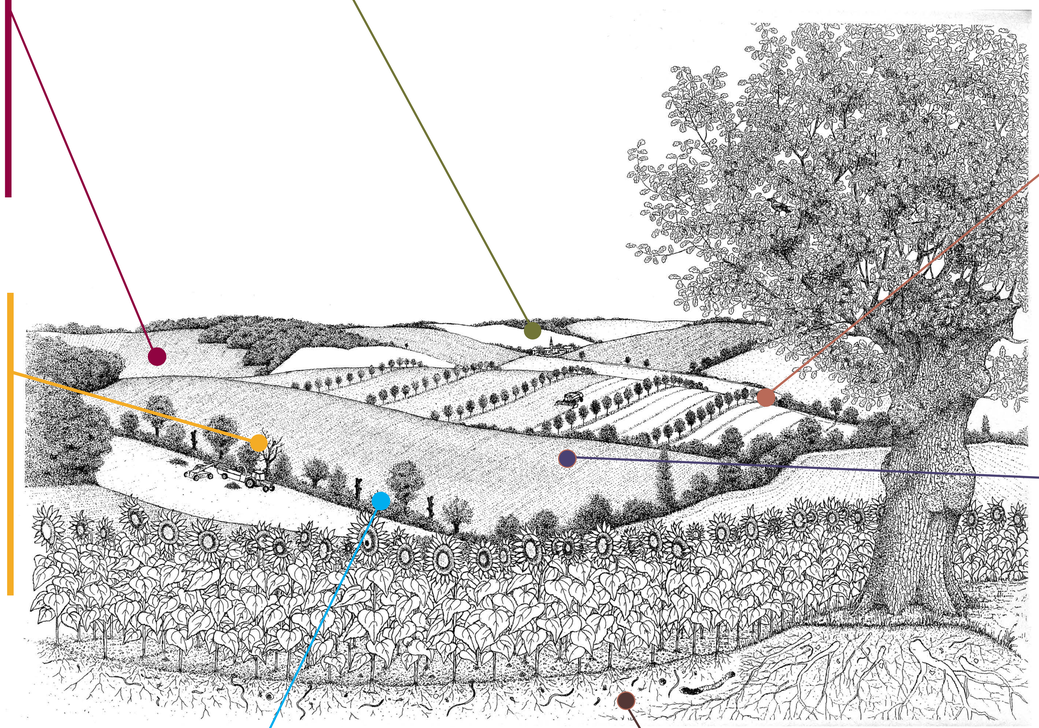

STOCKAGE DU CARBONE

Une parcelle agroforestière permet de stocker **1 ,5 à 4 tonnes de carbone** par hectare, soit en moyenne 2 fois plus de carbone qu'une parcelle forestière de même surface. L'arbre champêtre intervient dans la lutte contre l'accumulation de carbone atmosphérique via :

- Le développement des **énergies renouvelables** au travers de la production de biocombustibles (bûches, plaquettes, granulés).
- Le stockage de carbone pour une longue durée dans le bois d'oeuvre utilisé à des fins de construction (meubles, charpente...), et durablement dans le sol par la décomposition des feuilles et racines.
- La réduction de la consommation d'énergie fossile en limitant les intrants (fertilisants minéraux et produits phytosanitaires).

PRODUCTION DE BIOMASSE

Les arbres en agroforesterie ont la capacité de stocker davantage de carbone que leurs homologues forestiers, et de produire une biomasse jusqu'à trois fois plus importante.
L'entretien des bandes tampons, des bords de routes, des bords de champs... coûte mais ne rapporte rien. Sur ces zones vouées à ne pas être cultivées, on peut, grâce à un entretien adapté, laisser se développer une végétation spontanée et gratuite qui permettra non seulement de produire de la biomasse annuellement à des fins d'énergie ou de fertilité (broyats, BRF, buches...), mais aussi du bois d'oeuvre et de nombreux services.

CRÉATION D'UN MICRO-CLIMAT

L'arbre joue un rôle de climatiseur réversible qui protège les cultures et les élevages, tant du gel que de l'insolation. L'ombre qu'il apporte et son effet brise-vent permettent de limiter les besoins en eau des cultures sous-jacentes. Son réseau racinaire profond remonte l'humidité vers la surface, créant ainsi un microclimat à l'échelle de la parcelle qui limite les pertes en eau.

PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La qualité des cours d'eau est étroitement liée à la présence d'arbres sur les berges, mais aussi dans les coteaux. Arbres et arbustes tiennent les talus, créent des milieux diversifiés, alimentent le cours d'eau en matières animales et végétale (feuilles, insectes...). Ils limitent l'érosion et le ruissellement. Les haies tempèrent les excès climatiques sur la rivière, et les racines des arbres limitent le transfert à la rivière des pollutions diffuses issues des parcelles avoisinantes. On estime qu'1€ investi dans l'agroforesterie génère une économie de traitement des eaux de 29€.

CONSERVATION DES SOLS ET DE LA FERTILITÉ

Ces dernières décennies, les taux de matière organique ont diminué dans les sols européens principalement à cause des pratiques culturales. Elle a des conséquences sur l'activité biologique et la fertilité des sols, et donc sur les rendements des cultures. Or, un sol vivant induit un cycle vertueux : bonne santé des plantes, diminution des besoins en intrants, augmentation des rendements, augmentation des niveaux de biodiversité, protection des ressources en eau...

© Dessins de David Dellas

agreau

AGROFORESTERIE association française

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

Arbres & Paysages d'Autan